



# ENTRE NOUS

Volume XIII, n° 3 • Octobre 2004

## MOT DU PRÉSIDENT



MICHEL RIOPEL

La saison estivale est terminée. C'est la reprise des activités pour l'ensemble des travailleurs et aussi pour la très grande majorité des retraités car vos engagements de toutes sortes ne se dévient pas.

Encore une fois, nous vous avons donné l'opportunité de suivre les activités de l'Association en vous invitant pour une balade en Estrie, sur la route des vins en juillet dernier. Les personnes présentes ont

grandement apprécié leur déplacement.

D'autres invitations vous seront lancées sous peu dans le contexte de convivialité qui va vous permettre d'heureuses rencontres avec des connaissances ou des amis qui vous sont chers. Je veux mentionner le brunch annuel, un peu devancé par rapport aux années précédentes, au restaurant du Vieux Port ainsi que le déjeuner annuel au Buffet Rizz qui se tiendra le 26 octobre à 11 h 30, nous vous y attendons en grand nombre, c'est certain!

Depuis plusieurs semaines, les responsables de cette dernière activité consacrent beaucoup de temps et d'efforts pour faire de cet événement une réussite tant par la qualité de l'activité que le nombre de membres que nous souhaitons revoir.

Lors de notre dernière assemblée, les membres du C.A. ont consenti que tous les retraités qui souhaitent joindre les rangs de l'Association, pourront le faire en contribuant à une somme de trente-cinq (35 \$) dollars (coût de cotisation annuelle)

qui couvrira la période de septembre 2004 au 31 décembre 2005.

Je vous faisais part lors de la dernière édition de «Entre Nous» que nous étions à la recherche d'un nouveau local pour l'Association. C'est avec grande satisfaction que je vous annonce la découverte d'une nouvelle niche. En effet, le 30 août dernier, nous déménageons au 8129, boulevard St-Michel (coin Jarry) à Montréal. C'est un local situé dans l'immeuble de la caisse populaire St-Michel.

Ce local répond bien aux besoins des membres et surtout, nous osons espérer que nous conserverons cette adresse pour plusieurs années.

En espérant que vous assisterez nombreux aux différentes activités retenues pour votre bénéfice, je souhaite à tous un bon retour à vos occupations. ☺

## Déjeuner annuel

L'automne est à nos portes et c'est le signe des retrouvailles!... Avant que nos amis partent pour le sud et que les autres soient occupés dans les préparations des fêtes qui s'en viennent à grands pas, nous voudrions porter à votre attention le

### DÉJEUNER ANNUEL DES MEMBRES

qui se tiendra le 26 octobre prochain à la salle de réception LE RIZZ, situé au 6630, rue Jarry est, à Montréal. Pour cette activité annuelle, vous aurez le loisir de rencontrer vos amis(es), de déguster un repas délicieux et de vous délasser les jambes au son de la musique de l'orchestre



*Souvenir du déjeuner annuel 2003  
représentant le conseil d'administration*

de monsieur Yvon Limoges. Vous êtes invités à vous rendre à la salle de réception dès 11 h 30. Pour ceux qui n'auront pas l'opportunité d'envoyer leur coupon réponse à temps, vous pouvez vous inscrire à notre secrétariat via le téléphone au (514) 385-0150 ou par courriel au: [aprdesjardins@mtloqueb.com](mailto:aprdesjardins@mtloqueb.com)

Vous avez jusqu'au 21 octobre pour communiquer avec nous!

Nous vous attendons en grand nombre comme les années passées. Venez encourager nos bénévoles qui œuvrent pour vous tout au cours de l'année. Merci d'être là! ☺

Colette Savoie



# ACTIVITÉS

## Visite en Estrie

Le 8 juillet dernier, cinquante-six personnes très enthousiastes sont partis en autocar sous un ciel plutôt maussade et incertain. Après avoir contourné la circulation urbaine, l'autoroute 10 nous paraissait calme même sous la pluie.

Nous avons fait un premier arrêt au Mouts de Pom à Magog où on nous a donné toutes les explications concernant ce délicieux breuvage naturel fait avec les pommes cueillies sur place ou fournies par les producteurs locaux. Nous avons goûté à ce délicieux nectar qui a le pétillant et la couleur du champagne. Nos invités ont pris le temps de faire provision de ce breuvage à servir lors de leurs réceptions. La pluie nous a donné un répit juste le temps de notre visite.


Nous avons repris la route pour se rendre à l'Auberge Quilliams sur les bords du Lac Brôme pour le repas du midi. On nous accueillit dans une splendide salle à manger et on nous a servi rapidement des plats délicieux et variés selon notre choix. Les commentaires pour le chef étaient élogieux.

Le temps nous a permis de jeter un coup d'œil sur le lac Brôme, un autre bijou de l'Estrie. Nous nous sommes dirigés vers le musée historique du Lac Brôme où nous avons pu retrouver les objets qui ont servi à nos ancêtres ou qui nous rappelaient les articles des greniers de nos grands-parents. Il y avait trois bâtiments et une galerie de tableaux et d'aquarelle qui représentaient des artistes de plusieurs villes lors d'une exposition estivale. Nous en avons profité pour se détendre et se promener un peu mais le temps nous manquait pour aller au village de Knowlton, flâner un peu.

Nous sommes arrivés à Upton, en fin d'après-midi sur le domaine de la Dame de Cœur. Au restaurant Le Vieux Moulin, le souper était sous forme de buffet mais avec une table à salades bien garnie et un potage aux pommes délicieux. Plusieurs choix de plats principaux nous étaient offerts sans oublier tous les desserts. Il a fallu aller se promener au bord de la rivière Yamaska pour perdre quelques calories avant d'assister à une présentation spéciale pour nous expliquer le travail des marionnettistes, les décors et

les costumes. Un musée, le Cimbad nous permettait de voir toutes les marionnettes qui ont servi aux spectacles antérieurs ainsi que plusieurs explications.

C'est vraiment un théâtre spécial où trois côtés sont ouverts mais les fauteuils sont chauffés par des tuyaux d'eau chaude et en plus on nous offre à l'entrée des couvertures pour contrer la fraîcheur de la nuit et l'humidité. Le spectacle commence avec ces marionnettes géantes. Les enfants y voient la magie et l'imaginaire et les adultes admirent la créativité et la réalisation d'un scénario que l'on ne voit pas dans les autres théâtres d'été. C'est spécial et magique, on entre dans le jeu vraiment quel que soit notre âge.

Après une journée aussi bien remplie, comme il était tard, nos retraités ont dû fermer l'œil sur le chemin du retour car c'était très calme dans l'autocar. Les commentaires étaient très positifs et l'on prépare déjà notre programme pour le retour aux activités. Serez-vous des nôtres? 

Lise et Marcel

## Franc succès du tournoi de golf 2004

Le 7 septembre dernier avait lieu au Club de golf de Terrebonne le 10<sup>e</sup> tournoi de golf de l'Association du personnel retraité de Desjardins, Montréal et Ouest-du-Québec. Il a fait beau quasi jusqu'à la fin du tournoi... quelques gouttelettes pour les 2-3 derniers quatuors mais la joie régnait parmi les 65 golfeurs et golfeuses tout au long de la journée et de la soirée. À leur arrivée le matin chaque golfeur recevait une bouteille d'eau, des fruits et de petits cadeaux et dès lors un membre du quatuor gagnait un prix. Un excellent souper nous a été servi, arrosé de bon vin offert par notre association et tout s'est déroulé dans la bonne humeur et la fraternité.


Cette année, les responsables du tournoi ont tenté l'expérience d'envoyer une demande de contribution à l'ensemble des caisses de notre territoire, à différents organismes du Mouvement et à d'autres commanditaires. La réponse a été au-delà des attentes et a permis de remettre aux participants de très beaux prix particulièrement sous forme de certificats-cadeaux.

Chaque participant a reçu au moins un prix d'une valeur minimale de 50,00\$. Les commentaires reçus nous permettent de conclure qu'ils ont apprécié grandement cette formule.

Autre nouveauté cette année : les membres et les membres associés qui ont participé au tournoi ont eu le privilège de participer à un tirage additionnel exclusif ; la valeur des prix variait de 50,00\$ à 175,00\$. Cette nouveauté nous apparaissait importante et d'ailleurs elle rejoignait l'objectif de l'Association qui est de répondre aux besoins des membres et de considérer d'abord les employés retraités des Caisses et de la Fédération et d'en assurer à les coûts les plus bas. Finalement plusieurs prix de présence ont été remis à l'ensemble des participants du tournoi et du souper. Nous avons un membre, Claude Lyonnais, qui est allé d'une performance du maximum de prix pouvant être gagnés soit 4 cadeaux, bravo Claude.

Nous espérons un nombre accru de membres qui s'inscriront au prochain tournoi de golf, ça en vaut la peine comme vous

pouvez le constatez et également c'est une occasion de se retrouver et de fraterniser entre collègues et se rappeler les bons moments de notre vie professionnelle.

Sincères remerciements aux caisses populaires et aux organismes du Mouvement pour leurs généreuses contributions sans quoi le grand succès de ce tournoi 2004 n'aurait pas été possible. Merci également aux membres du conseil d'administration de notre association pour leur contribution et de nous avoir fait confiance dans l'organisation de ce tournoi. Merci à Alain Petitclerc pour sa contribution à l'organisation du tournoi et à l'animation de la soirée ; sa vaste expérience dans l'organisation d'un tel tournoi m'a été très précieuse. Merci à tous les participants, vous avez collaboré étroitement au succès de ce tournoi 2004. Bravo et à l'an prochain. 

Jean-Claude Dufour et Alain Petitclerc  
Responsables du tournoi 2004



## LA MALADIE DE MÉNIÈRE ET SON TRAITEMENT

EXTRAIT DU BULLETIN DE LIAISON SE COMPRENDRE  
Vol. 10 • No 3 - Février 1997

ASSOCIATION DES MALENTENDANTS QUÉBÉCOIS

**L**a maladie de Ménière est une entité clinique caractérisée par des crises de vertiges d'une durée variant de quelques minutes à quelques heures.

Lors de ces crises aiguës de vertiges, le patient ressent une baisse de l'audition, un bourdonnement d'oreilles et une sensation de plénitude dans l'oreille atteinte.

### PSYSIOPATHOLOGIE :

(c'est-à-dire étude des phénomènes observés dans l'oreille interne en cours de la maladie de Ménière)

Dans la maladie de Ménière, il y a une trop grande accumulation de liquide dans l'oreille interne appelé endolymphe. Ceci occasionne une distension du labyrinthe membraneux correspondant au compartiment de l'oreille interne où se retrouve les cellules neurosensorielles responsables de percevoir les sons (au niveau de la cochlée) et celles responsables de percevoir les mouvements de la tête (appareil vestibulaire). Il a été démontré que c'est l'augmentation du volume et de la pression exercée par le liquide appelé endolymphe qui engendre des ruptures spontanées d'une mince membrane de l'oreille interne. Ce sont les ruptures de cette membrane labyrinthique qui provoquent un mélange des liquides endolymphatiques et péri-lymphatiques se manifestant par des épisodes de vertiges associés à des troubles auditifs.

Certaines théories ont été décrites pour expliquer la distension du labyrinthe membraneux :

1. Obstruction du canal et du sac endolymphatique correspondant à un blocage du drainage de l'endolymphe.
2. Hypersécrétion d'endolymphe.
3. Atteinte de la perméabilité au niveau de la membrane labyrinthique.

### CAUSE DE LA MALADIE DE MÉNIÈRE :

A ce jour, plusieurs hypothèses ont été décrites pour tenter d'expliquer le déclenchement du processus de distension du labyrinthe membraneux : possibilité d'une prédisposition génétique, réaction immunitaire et inflammatoire dans l'oreille interne suite à une infection virale persistante,

toxine infectieuse pénétrante dans l'oreille interne suite à une otite moyenne chronique, etc...

Cependant, il ne s'agit que d'hypothèses et on ne connaît pas vraiment la cause ou les causes de la maladie de Ménière.

### ÉVOLUTION :

Le tableau clinique caractérisé par des crises vertigineuses d'apparition subite et intense survient habituellement chez des adultes d'âge moyen. Durant les crises vertigineuses, la baisse de l'audition est ressentie principalement dans les basses fréquences (sons graves) et le patient ressent aussi un bourdonnement d'oreilles et une sensation de plénitude dans l'oreille atteinte. Il peut s'ajouter aussi une perception d'écho et de distorsion des sons dans l'oreille qui est touchée par la maladie de Ménière.

Entre les crises vertigineuses, la baisse de l'audition et les bourdonnements ont une intensité habituellement moindre et peuvent même disparaître au début de la maladie. Avec le temps, et suite à plusieurs crises vertigineuses, la baisse de l'audition peut s'accroître et devenir irréversible. La baisse de l'audition survient le plus souvent d'un seul côté mais peut parfois toucher les deux oreilles des patients atteints de cette maladie de l'oreille interne.

L'évolution des crises vertigineuses et de la baisse d'audition est très variable d'un individu à l'autre. Par exemple, certains individus peuvent avoir quelques crises au cours d'une année et n'avoir aucun symptôme pendant une période de plusieurs années. D'autres patients peuvent présenter des crises vertigineuses qui augmentent progressivement en intensité et en fréquence au cours des années. Certains patients peuvent développer une incapacité sévère due au trop grand nombre d'épisodes vertigineux. En effet, ils peuvent être très affectés par cette maladie et doivent parfois s'absenter du travail pendant de longues périodes de temps.

Malgré qu'elle soit très variable, l'évolution de la maladie se déroule assez souvent de la façon suivante. Au cours des premières années, les symptômes vertigineux sont plus fréquents et sévères et finissent par se stabiliser par un traitement médical. Certains patients peuvent avoir des récurrences de crises vertigineuses au cours des années mais on note toutefois dans une

grande proportion des cas une disparition des manifestations de vertiges après dix ou quinze années d'évolution.

### ÉVALUATION CLINIQUE :

Le clinicien responsable d'évaluer ces malades doit obtenir une bonne histoire clinique, réaliser un examen objectif minutieux permettant d'exclure d'autres problèmes de la fonction vestibulaire. Cet examen clinique sera par la suite complété par l'obtention d'une évaluation audiolinguistique qui permet de localiser et de mesurer la surdité que présente le patient et par un bilan des fonctions vestibulaires qui s'effectue par une méthode d'enregistrement du mouvement des yeux appelée électroystagmogramme. Des examens complémentaires pourront être réalisés telle la mesure des potentiels évoqués auditifs dans le but d'éliminer la possibilité d'une atteinte au niveau du nerf auditif ou encore la mesure d'émissions oto-acoustiques permettant d'évaluer la fonction des structures de la cochlée. Des examens radiologiques pourront compléter l'investigation dans certains cas, si jugé à propos par le médecin spécialisé en oto-rhino-laryngologie.

### TRAITEMENT MÉDICAL :

Nous traitons habituellement la crise de vertige par le repos et l'utilisation de médicament qui occasionnent de la sédation (sommolence) et qui soulagent les nausées et les vomissements.

Pour prévenir l'apparition de crises vertigineuses, on suggère fortement au patient d'éviter les situations de stress et le surmenage. En effet, on constate très souvent que les patients qui présentent une maladie de Ménière ont beaucoup plus souvent des crises vertigineuses lorsqu'ils sont confrontés à des situations qui engendrent du stress et de la fatigue.

De plus, dans le but de tenter de déshydrater le labyrinthe membraneux, c'est-à-dire pour éviter l'apparition d'une trop grande accumulation d'endolymphe dans l'oreille interne, nous recommandons au patient d'observer un régime sans sel et d'absorber quotidiennement un diurétique le matin (Hydrochlorothiazide).

A l'occasion, des médicaments appelés stéroïdes peuvent être prescrits pour une période de quelques semaines lorsqu'il y a une réactivation aiguë de la maladie. ☞

Gaétan Fradet, m.d., F.R.C.S. (c)  
Jacques Dionne, m.d., F.R.C.S. (c)



**Offre spéciale  
pour les employés du Mouvement Desjardins**



**Tout-en-un dans le prix!  
Aucuns frais cachés...**

**25\$ /mois**

**Soirs et week-ends  
illimités\*\***

20 appels locaux gratuits à un numéro de votre choix  
Frais d'accès au réseau et service 911 évolue inclus  
25¢ la minute locale supplémentaire  
Appel en attente  
Renvoi d'appels  
Conférence à trois  
Aucuns frais d'activation (valeur de 35\$)

**Bonis<sup>†</sup>**

**160 minutes** en tout temps

Afficheur

**Interurbains illimités au Canada pendant 3 mois**  
(disponible sur entente de 24 ou 36 mois)



Autres modèles  
aussi disponibles.



**Informez-vous de notre  
spécial sur les accessoires!**

**Pour de l'information ou pour commander, appelez aujourd'hui!**



**Sophie Charest**  
(514) 422-3334 poste 405  
1(888) 469-2224



**Recevez 2 passes de cinéma  
GRATUITE!!!**  
(Offre de CBCI Telecom pour nouvelle  
activation avec entente de 36 mois)



\*L'offre est basé sur une entente de 36 mois. Consultez CBCI Telecom pour plus obtenir plus de renseignements. Prix, offres, services et options sont sujets à changement / annulation sans préavis. Les fonctions et services sont offerts dans les zones de couverture de Bell Mobilité et là où la technologie le permet. Certaines conditions et restrictions s'appliquent aux prix, forfaits, services, options et offres. Les taxes, frais d'interurbain et d'itinérance sont en sus. L'offre prend fin le 7 novembre 2004. \*\*Soirs et week-ends illimités s'appliquent aux appels locaux en provenance du Canada. Soirs: du lundi au vendredi de 20h à 7h; week-ends: du vendredi 20h au lundi 7h. †Bonus inclus pour la durée du contrat. Bell Mobilité est une marque de commerce de Bell Canada, utilisée sous licence. Aucuns frais de livraison avec nouvelle activation de 36 mois sur le réseau de Bell Mobilité, destinations canadienne seulement. Autres modèles aussi disponibles. Cette promotion est disponible sur le réseau de Bell Mobilité seulement.

**PENSÉE LIBRE**

**Brin d'humour**

**Le vieux v'limeux**

Mon mari y dit que c'est gaspillé  
D'acheter des fleurs, pis m'es donner  
Y dit que quand y sont fanées  
À la poubelle y faut les jeter  
Du chocolat non plus y veux pas me donner  
Supposément ça va me faire engraisser  
Pis quand j'y dit, j'ai besoin d'un manteau  
Y me dit «voyons sa vieille,  
celui que tu as y est beau»  
Pourtant mon vieux,  
ça lui fait rien de dépenser  
La preuve, 6 p'tites bières  
par jour y va s'acheter  
C'est vrai qu'y m'en donne jamais  
Y dit c'est pour mon bien qu'y le fait  
La bière qu'y me dit, c'est pas bon pour toé  
Car après t'aurais une crise de foie  
Les femmes doivent être sujette à ça  
Pis les hommes eux autres le sont pas  
L'autre fois un gros cadeau y m'a faite  
Même s'il était enveloppé dans une gazette  
Un quartier de bœuf y m'avait acheté  
Y me restait juste à le débiter  
Ben oui j'suis heureuse avec mon vieux  
Même si parfois y est un peu vlimeux.

*Tiré du site de: Maya*

**ENTRE NOUS**

Entre Nous est publié quatre fois par année. Le siège social de l'Association du personnel retraité de Desjardins, Montréal et Ouest-du-Québec, est situé au :

**Adresse**

8129, boul. Saint-Michel  
Montréal (Québec) H1Z 3E3

**Téléphone**

(514) 385-0150 ou 1 866 585-0150

**Responsable de la publication**

Le Comité du Conseil d'administration

**Les collaborateurs**

Lise et Marcel Lemay  
Michel Riopel, Colette Savoie  
Jean-Claude Dufour et Alain Petitclerc

**Conception et impression**

XL Solutions inc.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale sous le n° 9251064.

L'Association est membre du Regroupement des associations des retraités du Mouvement Desjardins.

**NOUVEAUX MEMBRES**

Groulx	Micheline	C.P. Beauharnois
Laurin	André	C.P. d'Argenteuil
Laurin	Lise	C.P. Les Grands Boulevards
Martin	Marie	C.P. Beauharnois
Prégent	Suzanne	C.P. Beauharnois
Proulx Boileau	Agathe	C.P. OKA
Proulx	Gabriel	Fédération

**MEMBRES DÉCÉDÉS**

Désy	Gérard	F.M.O.
Malo	Henri Paul	Ctre de l'Île de Montréal
Tardif	Monique	Fédération

**CITATION**

*Le plus important n'est pas ce que nous  
avons fait mais ce qui nous reste à faire!*